

PROJET CYBERNETIC

SHARKING

Etiologie des pratiques de cyberharcèlement



Revenge porn
 Dick pic
 Sexting
 Cyberstalking
 Cybergrooming
 Zoombombing
 Arnaque au sentiments
 Slut shaming
 Upskirting
 Outing
 Creepshot
 Sharking
 Ficha
 Chantage à la webcam

SEXTE

SYNONYMES

- Déshabillage forcé
- Depantsing
- Debagging
- Dekekking
- Dakking
- Wedgie

Définition

Concept-clé :

La pratique du *sharking* consiste à devêtir une personne en public, par surprise et contre sa volonté, à filmer la scène avec un téléphone portable puis à la diffuser sur internet via les réseaux sociaux, plateformes vidéo ou de mobile à mobile.

Dans la majorité des cas, l'humiliation publique se veut très **fugace**. En effet, l'agresseur arrive derrière une victime souvent prise au hasard qui, n'ayant pas le temps de se soustraire, voit sa jupe brutalement soulevée ou son pantalon **baissé**. L'assaillant peut même avoir recours à la violence physique pour exercer la contrainte. Un complice présent à proximité enregistre la séquence avant de prendre lui aussi la fuite. Face à la soudaineté de la situation, **les spectateurs médusés** n'ont généralement pas le temps de réagir ni de riposter.

Lorsque les sous-vêtements de la victime sont **tirés vers le haut** afin de les coincer dans le sillon interfessier, cette pratique porte le nom de **wedgie** (de l'anglais « to wedge » qui signifie coincer) ou tire-slip.

L'intention première est celle de dévoiler les sous-vêtements, voire de dénuder la victime. Si le *sharking* est une pratique revendiquée par ceux qui l'exerce avant tout comme un **jeu** ou un **défi** dont **la recherche de l'exploit ou la quête de sensation** demeurent l'objet principal, il est pour autant vécu comme une véritable atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour la personne qui la subit.

Ce qu'il faut retenir...

Dans la littérature scientifique, le *sharking* est régulièrement abordé au prisme du **jeu dangereux et violent**. Plusieurs auteurs s'accordent à dire que les **souffrances** des jeunes prennent souvent des **formes socialement sexuées**.

Si les jeunes filles tendent à abîmer leur corps sans occasionner d'autres préjudices pour celles et ceux qui les entourent (troubles des conduites alimentaires, scarifications, brûlures, etc.), les garçons au contraire expérimentent plus la **transgression** et la **provocation** du **défi** beaucoup plus attentatoire pour les autres.

Ces conduites conjuguent souvent un **sentiment de puissance lié à l'interdit** de l'action à celui de **l'attachement au divertissement** procuré par la régression de **jeux infantiles**.

Elles participent d'une **mise en scène de la virilité** qui donne lieu à des épreuves à accomplir sous les yeux des autres garçons. Ils peuvent être associés à des **rites** qui relèvent d'une confirmation de **l'appartenance au groupe**.

Si elle touche un autre que soi, **l'humiliation est attractive comme spectacle**. Aussi la **stupéfaction** et la **détresse** de la victime s'érigent en véritables **trophées** sur internet pour celui qui s'exhibe devant la caméra.

Les conséquences physiques et psychologiques de ces comportements agressifs ne sont pas mesurées par leurs auteurs. Seule **la médiatisation de l'exploit**, voire **la quête même d'une gloire éphémère** sur les sites web d'hébergement de vidéos, est recherchée.

“

En l'espace de quelques secondes, je me suis retrouvée en sous-vêtements dans la rue et tout était filmé...

Un exemple concret :



Aux origines...

Les premières illustrations se rapprochant du *sharking* apparaissent dans la littérature anglaise au début du siècle précédent, notamment dans les **romans oxoniens**, dans lesquels il est fait état de canulars consistant au **déshabillage** partiel de certains étudiants à la faculté.

Des ouvrages tels que celui de *Sinister Street* de Compton Mackenzie (1914) ou encore *The Oxford Circus a Novel of Oxford and Youth* d'Alfred Budd (1923) l'ont identifié sous les traits de "**debagging**", décrite alors comme une plaisanterie fréquente qui visait à baisser les pantalons amples de l'époque, appelés "**Oxford bags**".

Sa forme la plus extrême a d'ailleurs consisté à faire monter le pantalon sur le mât du drapeau de l'université. Ces affrontements à grande échelle généralement entre garçons de première et de deuxième année pouvaient impliquer des centaines de participants. Il s'est parfois décliné au fil des années en **rite d'initiation** dans certaines fraternités.

Au fur et à mesure, cette pratique du *debagging* s'est aussi bien répandue dans le pays qu'à l'étranger. Elle s'est par exemple inspirée des **dialectes régionaux** comme dans le nord de l'Angleterre où se sont imposés les dénominations "dekekking" et "dekecking" ("kecks" désignant dans le patois local les sous-vêtements). Elle s'est également jouée du **nom de la marque** de vêtements DAKS Simpson en Australie pour instituer les termes de "dakking", "dacking", ou encore "daxing". La dénomination de **double-dacking** a d'ailleurs été introduite pour qualifier le pantalon et les sous-vêtements tirés tous deux en même temps vers le bas.

Que dit le cadre légal...

En cas d'**atteinte à l'intégrité corporelle** de la victime, l'auteur des actes voit son comportement réprimé par la loi (articles 222-1 à 222-14-17 et 222-23 à 222-31).

Une réponse juridique et pénale complémentaire peut être apportée au *sharking* par la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, notamment l'article 222-33-3 précisant le statut légal de toute **personne enregistrant les images d'atteintes portées à l'intégrité physique de la victime** :

- le prévenu est tout d'abord considéré comme **complice** légal de la personne se rendant coupable des atteintes à l'intégrité physique de la victime, et dès lors s'expose à l'application des mêmes peines que s'il se rendait coupable de ces actes de violence ;
- le fait de **diffuser l'enregistrement** de telles images est par ailleurs érigé en infraction autonome, punie de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

Pour aller un peu plus loin...

Quelques références scientifiques :

CONNELL Raewyn W., *Masculinities*, University of California Press, 2005, 349 pages.

COSLIN Pierre G., *Jeux dangereux, jeunes en danger*, Armand Colin, 2012, 240 pages.

COURTINE Jean-Jacques, La virilité est-elle en crise ? Entretien avec Jean-Jacques Courtine, *Études*, Volume 416, n° 2, 2012, pp. 175-185.

DURET Pascal, *Anthropologie de la fraternité dans les cités*, PUF, 1996, 208 pages.

DURET Pascal, *Les jeunes et l'identité masculine*, PUF, 1999, 188 pages.

DUTEIL DEYRIES Sophie, *Transgression scolaire au prisme du genre. De l'invisibilité des filles à la survisibilité des garçons*, L'Harmattan, 2020, 293 pages.

GOGUEL D'ALLONDANS Thierry, *Rites de passage, rites d'initiation. Lecture d'Arnold Van Gennep*, Presses Université Laval, 2002, 150 pages.

JEFFREY Denis, *Éloge des rituels*, Presses Université Laval, 2004, 230 pages.

LE BRETON David, *Conduites à risque. Des jeux de mort au jeu de vivre*, PUF, 2012, 304 pages.

MAUGER Gérard, Bandes et valeurs de virilité, *Regards sur l'actualité*, n° 243, 1998, pp. 29-39.

MOHAMMED Marwan, Les affrontements entre bandes : virilité, honneur et réputation, *Déviance et Société*, Volume 33, n° 2, 2009, pp. 173-204.

RASERA Frédéric, RENAHY Nicolas, Virilités : au-delà du populaire, *Travail, genre et sociétés*, Volume 29, n° 1, 2013, pp. 169-173.

RUBI Stéphanie, *Les « crapuleuses », ces adolescentes déviantes*, PUF, 2005, 207 pages.

WELZER-LANG Daniel, Virilité et virilisme dans les quartiers populaires en France, *Diversité*, n° 128, 2002, pp. 10-32.